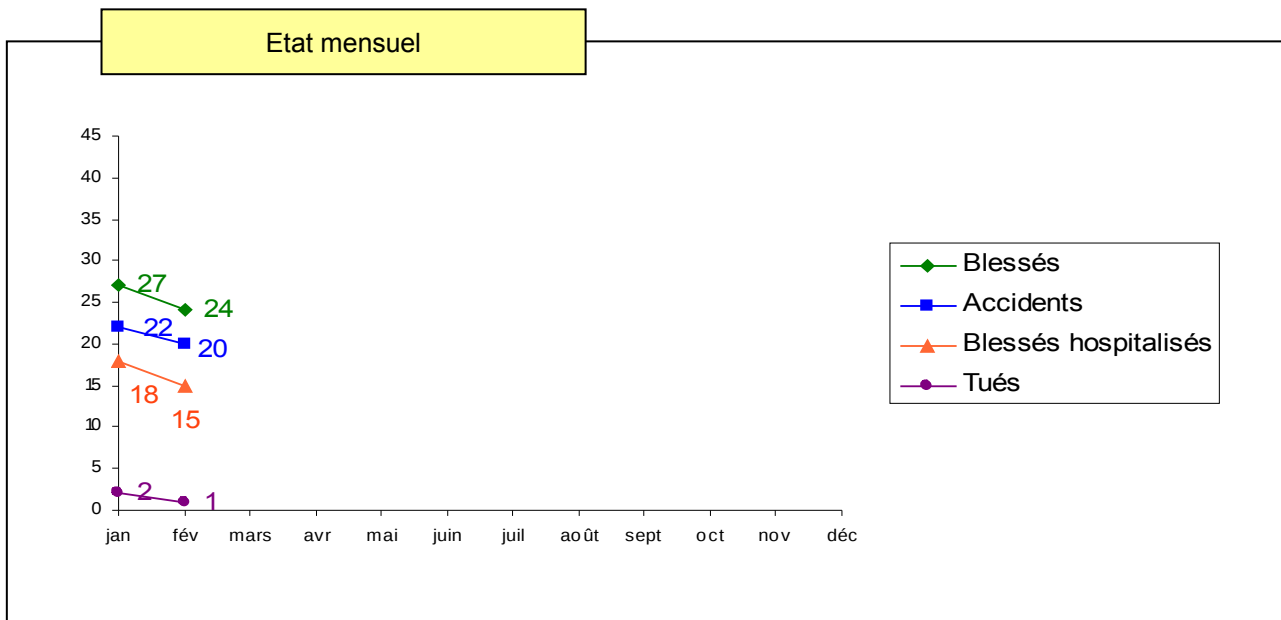


**MARS 2013/ Lettre n° 76**

## ACTUALITÉS

### ◆ Bilan mensuel : FEVRIER 2013



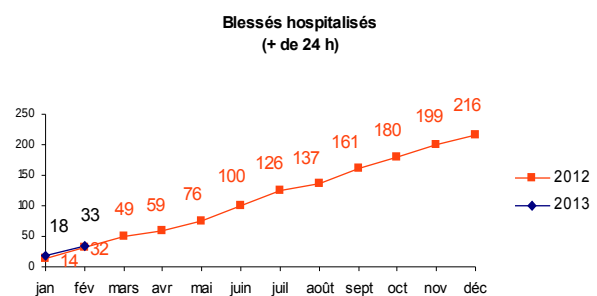
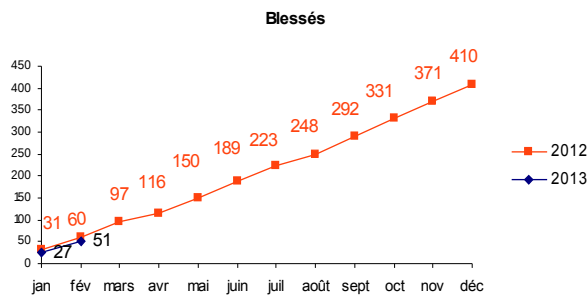
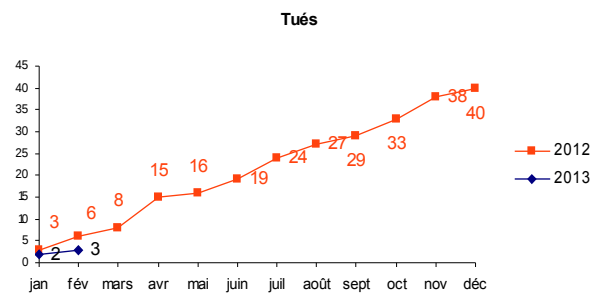
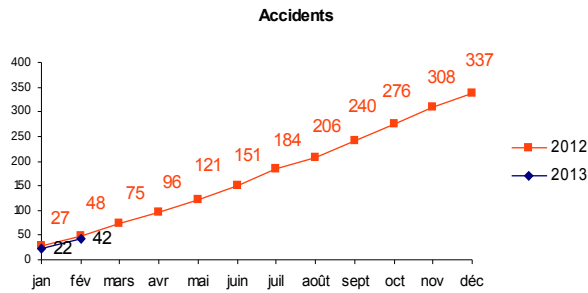
### Observations

**Mercredi 20 février à 19h35, sur la RD 33, hors agglomération d'Arcey :**

Un homme âgé de 23 ans circule à bord de son VL en direction de Sainte Marie. Il n'aperçoit pas deux piétons marchant sur le bord de la route dans le même sens de circulation. Il percute l'un d'eux, une jeune fille de 14 ans qui décède sur les lieux.

Cause : manque de vigilance.

## Cumuls sur l'année



Source ATB pour 2012 et 2013



## L'indispensable prise de conscience : Témoignage

**Pierre, titulaire du permis de conduire depuis 17 ans, vous avez récemment décidé de changer radicalement votre façon de conduire. Pouvez-vous nous confier les raisons de cette prise de conscience aussi tardive que bienvenue?**

« En effet, suite à deux PV pour de petits excès de vitesse avec 180 € d'amende qui m'ont manqué pour finir le mois, je me suis rendu compte que je ne pouvais plus continuer de cette façon. Il me fallait absolument changer mon comportement sur la route.

Au début, ce changement ne s'est pas avéré simple. J'ai dû faire preuve de beaucoup de concentration pour ne pas dépasser les limitations de vitesse, pour respecter les panneaux stop, pour ne pas accélérer au feu orange...

Mais peu à peu, j'ai pu constater que respecter la réglementation me demandait moins d'effort et devenait au fil du temps plus naturel.

Moi qui auparavant râlait systématiquement après les autres conducteurs qui ne savaient pas conduire ou qui ne roulaient pas suffisamment vite, j'ai finalement réalisé que le problème venait de mon comportement.

Maintenant je suis plus serein au volant. Je prends le temps de bien analyser les situations à risque, je suis davantage maître de moi et donc plus à même de prendre la bonne décision.

La circulation est tellement plus fluide en respectant les limitations de vitesse. J'ai pu me rendre compte qu'auparavant je ne gagnais pas de temps en voulant absolument rouler plus vite. Et maintenant, je ne suis plus inquiet de la présence des forces de l'ordre ou des radars le long des routes. »

**Pensez-vous que tous les conducteurs sont à même de prendre les mêmes résolutions ?**

« Oui bien sûr, admettre que du comportement de chacun dépend la sécurité de tous est à la

portée de l'ensemble des conducteurs. Lorsque j'ai compris qu'il était inadmissible de mettre en péril la vie de ma famille et celle des autres usagers par mes excès, il m'a été très facile, pour le bien de tous, de changer d'attitude. »

**Et si nous aussi, nous décidions de changer de comportement et d'admettre les bienfaits d'une conduite intelligente et citoyenne.**



## INFORMATIONS RESEAU

### **La réunion des Intervenants Départementaux de Sécurité Routière**

Les Intervenants Départementaux de Sécurité Routière, nommés par le préfet, ont pour mission de réaliser des actions de prévention à la demande de la préfecture en fonction des enjeux spécifiques du département.

La réunion annuelle de ces bénévoles, organisée par le pôle SR, est fixée au mardi 09 avril à partir de 9h30 dans les locaux de la DDT du Doubs.

Cette réunion est importante à divers titres. Elle permettra de dresser le bilan de l'accidentologie et des actions mises en place en 2012, de préciser le calendrier des actions au titre de 2013, et de faire un point sur les évolutions de la réglementation.

Par ailleurs, cette réunion constitue une occasion unique d'échanger sur des préoccupations communes et notamment sur les modalités de dialogue avec les usagers de la route avec pour objectif de les convaincre de modifier leur comportement.

Aussi, soyez nombreux à nous rejoindre le 9 avril.



## INFORMATIONS "FLASH"

Les excès de vitesse constituent la première cause de mortalité sur les routes du Doubs.

**Une baisse de 1% de la vitesse fait diminuer de 4% le nombre de morts.**



**➡ ROULER TROP VITE**

C'est se croire ici

**➡ Alors qu'on est déjà là !!!**

Nous contacter : [PoleSR25@equipement-agriculture.gouv.fr](mailto:PoleSR25@equipement-agriculture.gouv.fr)

Tél : 03.81.65.61.18

<http://www.msr25.doubs.equipement.gouv.fr/>